

Les principaux sujets évoqués en conseil municipal du 12 mai 2009

Intervention de Monsieur CROCHANT (Trésor public)

Il présente une synthèse de la comptabilité communale, avec des points de repères de communes de même importance. Monsieur PINEAU indique que certains des chiffres exposés seront repris dans une page consacrée au budget communal, dans le prochain «DAUMERAY Actualités».

Enquête publique : arrêt du PLU

L'enquête publique vient de démarrer ce jour, avec la tenue de la 1ère permanence du commissaire enquêteur. Quatre permanences sont prévues jusqu'au 12 juin.

Aménagements de bourg : travaux sur la RD 859

Afin de régler le litige de largeur de voirie dans le nouvel aménagement, une première réunion s'est tenue le 6 mai. Une seconde réunion est programmée pour le 29 mai, avec les différents intervenants (cabinet d'études, services des routes du Conseil général....). La question du financement du complément de travaux d'investissements reste en suspens, la commune considérant que la responsabilité n'est pas de son fait.

Assainissement et mise en séparatif des réseaux

Le dossier de demande d'aide pour l'assainissement n'a pas été retenu par l'Agence de l'eau au titre de 2009. La demande est à reformuler pour 2010, avant le 30 juin. Pour cela, une rencontre est prévue le 5 juin avec la DDEA qui assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Inscriptions à l'école publique des enfants hors commune

Evoquant le sujet de l'état des classes à la rentrée, Jean-Luc DAVY rappelle que la commune gère seulement les inscriptions pour l'école publique. Il peut accepter ou refuser toute inscription, notamment s'agissant d'enfants hors commune pour lesquels celle-ci refuse toute subvention venant compenser les frais de scolarisation. Les assistantes maternelles expriment quelques craintes de réduction d'enfants à garder.

Informations diverses

- Travaux d'aménagement du cimetière : Mme PORTIÉ informe le conseil que le dossier d'aménagement et l'établissement de devis sont en cours.
- Remplacement du Docteur GUILLEMAIN : Son départ en retraite est prévu pour le 1er juillet. Des contacts sont en cours pour son remplacement, avec le Docteur TORRES, par l'intermédiaire de l'organisme SICLAIR.